

# Fiche presse 2 : Canicule à Paris, niveau 3 – 20 juin 2017

- ➤ Il est à noter, en préambule, que depuis 2003, l'État et ses partenaires sont fortement mobilisés et ont mis en place des procédures adaptées aux épisodes caniculaires (réseau Chalex, équipement approprié climatisation/ventilation des établissements accueillants des personnes vulnérables, multiplication des systèmes d'alerte maraudes pédestres/centre d'appel dédié...).
- La situation en Île-de-France est stable. Tous les départements franciliens sont passés au niveau 3 du plan canicule.

#### **Chiffres**

2 jours après le déclenchement de l'alerte :

A Paris

52 salles rafraîchies;

8 300 personnes inscrites sur le fichier Chalex (Chaleur extrême);

30 inscriptions en salles rafraîchies avec déplacement depuis le domicile ;

6 parcs parisiens ouverts 24h/24;

## En Île-de-France

690 EHPAD franciliens équipés d'une salle rafraîchie.

### Situation au 19 juin

- SOS médecins a effectué 16 consultations (dont 10 à Paris) liées à la canicule (12 pour des coups de chaleur et 4 pour des déshydratations), elles concernaient majoritairement des enfants de moins de 15 ans (8 consultations);
- 15 passages aux urgences en lien avec la chaleur ont eu lieu sur l'ensemble de la région
  - Rappelant que la vulnérabilité des personnes âgées, malades, des enfants en bas âge et des sans-abri ou en habitat précaire est donc aggravée en cette période, et nécessite une attention particulière, Michel Cadot, préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris a donné les instructions suivantes.

#### Vis-à-vis des personnes âgées :

Les EHPAD franciliens possèdent tous une salle rafraîchie. À Paris, les personnes âgées isolées inscrites sur le fichier Chalex (Chaleur extrême) de la mairie de Paris peuvent bénéficier d'un transport climatisé pour se rendre dans l'une des salles rafraichies mises à leur

disposition dans chaque arrondissement. Les personnes qui souhaitent cette prise en charge doivent se signaler auprès de leur mairie d'arrondissement jusqu'à 11h30, le jour souhaité.

Un numéro dédié a été mis en place par l'État, le **0800 06 66 66**, pour signaler toute situation critique en France.

Un numéro unique, le **3975**, est activé par la mairie de Paris pour signaler toute situation critique.

# Vis-à-vis des personnes à la rue et vulnérables

Le préfet de région a demandé à l'ensemble des acteurs de la veille sociale et de l'hébergement (SIAO de Paris, accueils de jour/Espace solidarité insertion (ESI), ensemble des maraudes, CHU-CHRS-CADA-CPH) de prendre en compte les instructions suivantes :

- afficher au sein de leurs locaux et diffuser auprès de leurs équipes les supports de communication réalisés par le ministère chargé de la santé et l'INPES;
- diffuser auprès de leurs équipes, pour information et orientation du public à la rue, la localisation à Paris des équipements suivants : bains douches municipaux, « sanisettes » et fontaines à eau.

S'agissant plus spécifiquement des accueils de jour/ESI, le préfet demande également de :

- rester ouvert toute la journée sans fermeture méridienne (les ESI Halle Saint-Didier et René Coty ont déjà pris ces mesures) ;
- mettre en œuvre toute mesure utile pour rafraîchir toutes les personnes accueillies (organisation d'un espace dédié dans la mesure du possible);
- renseigner un tableau de suivi précis (horaires d'ouverture pendant la période estivale, mesures vigilance orange prises (extensions horaires / salle de rafraîchissement), capacité maximale d'accueil).

Si l'attention de l'État est accrue en cette période de canicule, toute l'année l'Etat héberge en Île-de-France 95 000 personnes chaque jour.

Les efforts de l'État en la matière sont continus.

# Les dangers de l'alcoolisation massive conjuguée à la chaleur

Attention, en cette période de canicule, aux conduites à risque et notamment à l'alcoolisation massive. Le préfet de région lance donc un appel à la vigilance pour demain soir, le 21 juin, car la fête de la musique doit rester une fête et en période de forte chaleur, le "binch drinking" accroit considérablement la déshydratation.